

BEYNES

ACTU

NOVEMBRE-DÉCEMBRE
// 2023 //



Labellisée

“ Territoire engagé pour la nature ”

Beynes agit !



www.beynes.fr



Estimation gratuite



ERA Acces Immo

2 AGENCES À VOTRE SERVICE

AGENCE DE BEYNES

Ccal. du Val des 4 Pignons - Rue du Centre - Beynes
01 34 89 60 86

**CHANGEZ DE CARRIÈRE !
 NOUS RECRUTONS**

www.immobilier-beynes-era.fr

Restaurant **La Licorne**



Christophe Piat et son équipe
vous proposent

- Leur cuisine traditionnelle
- Vente traiteur : 16,50€ (à emporter sur commande)
- Menu du midi : 18,50€ (du mardi au vendredi et hors jours fériés)
- Et formule midi et soir : 28,90€ ou 36,90€
- Pour votre entière satisfaction, nous élaborons avec vous, vos repas de groupe
- Salle climatisée - Terrasse - Fermé dimanche et lundi

Place du 8 mai 1945 - 78650 BEYNES
01 34 89 96 17
www.restaurant-lalicorne-beynes.fr



■ RÉNOVATION
■ EXTENSION

GRUPE HEXAÔM

Accompagnement & Suivi de chantier

Agence de Beynes
 Guillaume & Alexandra ROBERT

01 30 55 66 30




Artisan Plomberie
 Chauffage Énergie




PROFESSIONNEL DU GAZ
 QUALIBAT

- Remplacement de chaudière et ballon
- Rénovation de salle de bain
- Divers plomberie Adoucisseur d'eau

Nicolas HERVIEU
 64, rue de Maule
 78650 BEYNES

06 89 77 03 96 nicolashervieu@apce78.fr

MAISON D'HÔTES

La Clé des Clos



La Clé des Clos à Beynes vous propose 4 chambres d'hôtes de charme pour vos séjours loisirs ou affaires.
 La maison d'hôtes se trouve au cœur du vieux village.

LES + DE LA MAISON

- Accès wifi gratuit
- Télévision écran plat et bureau
- Sèche-cheveux
- Douche à l'italienne
- Produits de douche
- Jardin avec terrasses privées
- Rénovations récentes
- Lit bébé sur demande
- Petit déjeuner avec produits frais

+33 (0)6 48 25 59 32 • contact@lacleDESCLOS.com
 37 rue des Clos - 78650 Beynes
www.lacleDESCLOS.com

Tarifs de 85€ à 130€ selon les périodes

BOSS PROTECTION

Installation alarme sans fil DAITEM
 Vidéosurveillance
 Cylindre haute sûreté
 Portail / Porte de garage

Partenaire officiel
DAITEM PRO




-10% sur le matériel et pose offerte pour les Beynois(e)s

78650 Beynes
09 51 22 16 13 - contact@bossprotection.fr

BEYNES ACTU

Vous souhaitez communiquer dans le journal municipal

CONTACT :
01 55 69 31 07
contact@hsp-publicite.fr



HSP Régie publicitaire de la Ville de Beynes vous conseille pour vos insertions et créations

N EN PARLE BEAUCOUP mais que connaissons-nous vraiment de la biodiversité ? Plus qu'un concept, la biodiversité est un enjeu majeur tant politique que quotidien. Notre existence en dépend !

Il s'agit de préserver l'ensemble des espèces vivantes, visibles ou invisibles, qui peuple la planète. Sans cette diversité, les éléments essentiels à la vie, le sol, l'air et l'eau sont en danger.

Nous sommes face à un défi de chaque jour. Pour agir, dès maintenant et avec méthode, il nous faut identifier la biodiversité de notre territoire pour mieux la connaître et la respecter. C'est pourquoi Beynes s'engage Changement climatique et perte de biodiversité sont liés et indissociables.

Le dossier de ce numéro vous éclairera sur les richesses de notre environnement. Comprendre c'est déjà agir !

Egalement dans ce Beynes Actu, vous pourrez lire une page consacrée à l'augmentation des tarifs des prestations périscolaires, conséquence de la crise économique et énergétique que nous subissons tous.

L'équipe municipale a tenu à limiter l'impact de cette décision sur le budget des familles beynoises. Dans cette optique, une harmonisation des quotients familiaux est prévue pour l'année scolaire 2024-2025, un sujet qui sera traité dans un prochain numéro.

Yves REVEL,
Maire de Beynes
Vice-président de Coeur d'Yvelines



4 / 7 Dossier : Labellisée « Territoire engagé pour la nature », **Beynes agit !**
Découvrez la richesse de notre biodiversité grâce à l'ABC et ensemble préservons-la.

8 Et aussi à Beynes... / Infos pratiques

9 Agenda / Carnet

10 Vie politique

LE MAIRE
Yves REVEL




“

Il nous faut être vigilants si nous voulons assurer un avenir à nos enfants sur notre planète bleue.

”



Si vous rencontrez un problème de distribution du Beynes Actu, Service Communication au 09 78 04 53 53

Magazine d'information bimestriel de la commune de Beynes - novembre/décembre 2023 - Place du 8 Mai 1945, 78650 BEYNES - Tél. : 01 34 91 06 20
Tirage : 4 000 ex. N° I.S.S.N 1278-4117 / Directeur de la publication : Yves Revel, Maire de Beynes.
Élus de la commission Communication : Félicien Marguerettaz, Vincent Couric, Céline Morain, Jessica Quellier, Therry Dolléans, Danièle De Roquefeuil, Nelson Dos Santos.
Directrice de la Rédaction : Murielle Auvinet. Rédactrice en chef : Céline Bruneau.
Création maquette : Sandrine Crosato / Massimo Gerevini. Mise en page : Nathalie Formento.
Régie publicitaire : H.S.P. Edisag 01 55 69 31 00. Impression : Kawan Communication  www.Kawan.biz
Visuel de couverture : © J.M.DETIENNE





“ Notre commune choisie par beaucoup d’habitants pour sa nature rurale, couverte de forêts, de zones naturelles en friche, et baignée de trois rivières est un lieu où les yeux se posent avec bonheur. Les phénomènes naturels ont formé au cours de millions d’années une vallée où de nombreuses espèces, flore et faune, ont pris habitat.

Nous avons cette chance et vous allez voir que certaines espèces résident ici alors qu’elles peinent à survivre ailleurs.

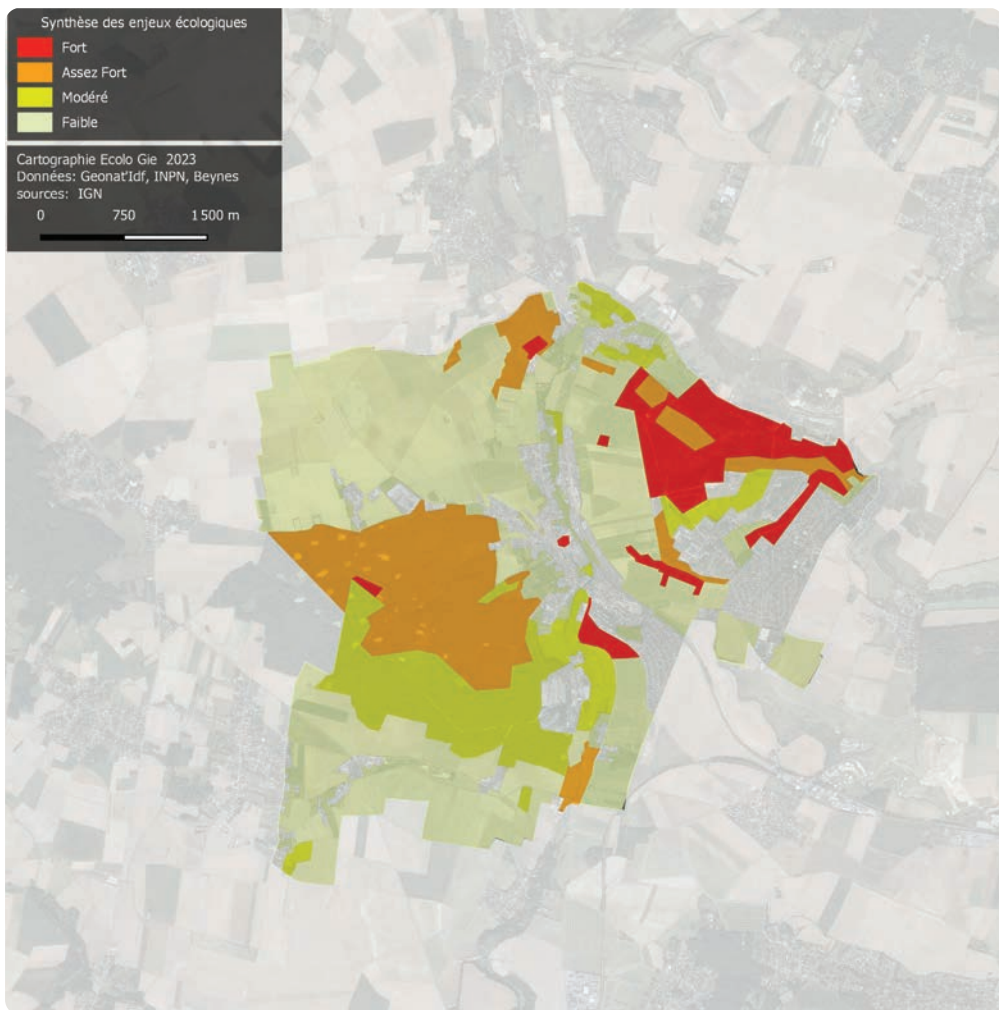
C’est un havre qu’il faut préserver, les démarches lancées par la commune visent à protéger cette biodiversité et les milieux qui l’abritent. Beynoises et Beynois seront sollicités pour approfondir nos connaissances et toujours mieux protéger notre patrimoine naturel. ”

DÉCOUVREZ LA RICHESSE DE NOTRE BIODIVERSITÉ GRÂCE À L’ABC ET ENSEMBLE PRÉSERVONS-LA.

En reconnaissance de l’engagement de la commune pour la biodiversité, l’agence régionale de la biodiversité de la Région Ile-de-France a labellisé Beynes « **Territoire engagé pour la nature** ». Soutenue dans ses actions, Beynes agit pour la reconquête de la biodiversité sur son territoire. Ainsi, la Ville travaille depuis 2021 pour établir une cartographie complète de la biodiversité de son territoire, un travail titanesque qui ne va pas tarder à porter ses fruits et sera à découvrir dans l’Atlas de la biodiversité (ABC) !



La commune dispose désormais d’un inventaire fiable de la faune et de la flore qui a permis d’identifier de nombreux enjeux du territoire naturel beynois. Beynes compte des espèces protégées ou rares ! Découvrons ou redécouvrons la richesse de notre faune et notre flore afin d’agir ensemble pour préserver la biodiversité qui nous entoure, clé de la survie de l’humanité...





Un ABC, c'est quoi ?



Un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC), financé par l'Office Français de la Biodiversité (OFB), permet à une commune de connaître, de préserver et de valoriser son patrimoine naturel. Il repose sur des inventaires de milieux et d'espèces couplés à des actions de mobilisation citoyenne, afin de produire un diagnostic partagé et

spécialisé des enjeux de biodiversité sur le territoire.

La cartographie réalisée permet d'établir un plan d'actions visant à préserver et intégrer la biodiversité dans les politiques publiques locales, au PLU et dans les pratiques d'entretien des espaces verts.



Les nombreux enjeux de notre territoire

La Maladrerie

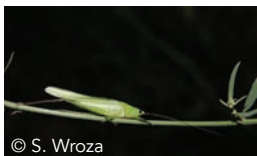


LE NORD DE LA COMMUNE (MORT-BOIS, MALADRERIE, COTEAU DE BEINETTE) présente des habitats de type bocager avec une alternance de prairies, haies, cultures, bosquets et ancien verger. Cette diversité, les lisières de champs, les bords de chemin, les haies, les talus, constituent les espaces les plus intéressants en termes de biodiversité pour notre commune.

S'y retrouvent une grande variété d'espèces liées à ces milieux ouverts et ensoleillés, dont certaines sont rares ou protégées : des papillons comme le Grand nacré et la Lucine ou des orthoptères (famille des grillons et sauterelles) tel le Tétrix des carrières. Ces espèces contribuent à la richesse de la flore de la commune car ce sont de précieux pollinisateurs. Au sud de la Maladrerie, les écologues ont repéré le Pic épeichette, oiseau classé « vulnérable », dans un habitat encore bocager qu'il convient de préserver. Le Busard Saint-Martin est nicheur dans la plaine agricole de La Couperie, et la Bondrée apivore, visiteur d'été, sont deux rapaces classés rares, vulnérables, protégés.



© Guy Van Langenhove



© S. Wroza



© F. Jiguet

LA CÔTE DE NEAUPHLE : elle présente des reliquats de prairies et pelouses calcicoles (calcaires) qui permettent à certains lépidoptères (papillons de jour) de subsister. Cet espace disparaît, envahi par l'épine noire. Cette fruticée (milieu d'arbustes et d'arbrisseaux) est néanmoins favorable à certains passereaux (oiseaux) : le Tarier pâle, la Fauvette des jardins, l'Hypolaïs polyglotte... Elle offre aussi un refuge à la Coronelle lisse (petite couleuvre aussi inoffensive que discrète), au Flambé (papillon) dont le prunelier est l'une des plantes hôtes.

Mais, à terme, la colonisation de ces espaces par les épineux entraîne la disparition des pelouses calcicoles, et celle d'espèces patrimoniales associées, comme la Petite

Les coteaux calcicoles

violette et le Céphale (papillons) ou encore la Mante religieuse.

La côte de Beinette, au-delà des vignes, héberge un complexe de pelouses et fourrés calcicoles en voie de boisement ; plusieurs espèces de flore remarquables comme la Bugrane naine et le Petit pigamon, y sont répertoriées mais n'ont pas été revues depuis 2011... On y trouve une grande variété de papillons : la Lucine, le Fluoré, l'Azuré bleu céleste, le Demi-deuil, l'Aurore, et l'Ephippigère des Vignes, une sauterelle assez grande qui ne saute pas et ne vole pas non plus.

Ainsi, ces coteaux calcicoles, caractérisés par un sol calcaire et une végétation rase, représentent un enjeu fort à Beynes et doivent être préservés.

Le Château et la forêt de Beynes



LE CHÂTEAU DE BEYNES sert de gîte à plusieurs espèces de chauves-souris en hiver comme en été. De plus, sur un mur a été repéré un pied d'Orpin de Bologne qui est une plante vivace jaune de la famille des saxifrages, classé « vulnérable » rare en Île-de-France. Et dans les douves se promène l'Oedipode turquoise, un petit criquet aux ailes bleues.

La forêt de Beynes concentre de forts enjeux ; on y rencontre une flore parfois vulnérable : la Gentiane croisettes, l'Épine vinette, la Bruyère à balais, etc. Elle abrite également le cortège habituel des oiseaux forestiers, le Pic noir et le Pic mar, ainsi que des rapaces : Buse variable, Bondrée apivore, Busard Saint-Martin, Chouette hulotte.

Dans les parties plus ouvertes, les chemins et les plateformes des puits de gaz, les écologues ont repéré l'Oedipode turquoise, la Coronelle lisse, la Petite Violette, la Lucane Cerf-volant (le plus grand coléoptère d'Europe !) et le Conocéphale gracieux, une petite sauterelle nocturne.

Enfin, la forêt est surtout fréquentée par neuf espèces de chauves-souris dont la Barbastelle d'Europe, espèce rare en danger critique d'extinction en Île-de-France.



La vallée de la Mauldre

LA VALLÉE DE LA MAULDRE constitue le seul véritable milieu humide de la commune. Si la partie aval est urbaine et dégradée, la partie amont présente une morphologie assez naturelle. Vers l'aqueduc de l'Avre, entre Moque-Panier et la ferme de la Chapelle, la Mauldre serpente dans une prairie humide et ensoleillée, où l'on peut rencontrer le Conocéphale gracieux, le Martin pêcheur, plus exceptionnellement un Balbuzard pêcheur, vu en 2021 un poisson dans les serres.

Ce milieu est particulièrement favorable aux chiroptères (chauves-souris) : 6 espèces y ont été identifiées, dont le Murin de Daubenton, qui affectionne les cours d'eau et seule espèce capable de pêcher de très petits poissons.



LE / SAVIEZ
VOUS



La protection de la nature

PASSE AUSSI PAR LA PROTECTION D'ESPÈCES MOINS POPULAIRES :

les araignées par exemple. Chaque année, en début d'automne, vous constatez que les araignées, phobie pour certains, apparaissent dans nos maisons... En réalité, ce sont les mâles qui sortent alors de leur cachette pour se reproduire. Saviez-vous qu'ils séduisent leur belle en dansant, en jouant

de la musique et en offrant des cadeaux ?

Les « **raccompagner** » à l'extérieur de votre domicile est la solution... Contrôlons notre stress en nous rappelant que « *ce n'est pas la petite bête qui va manger la grosse* » ! En dehors de cette période, les araignées sont hyper discrètes : où que vous soyez, il y a toujours une araignée à moins d'un mètre de vous...



Préserver et valoriser notre patrimoine naturel : Nos actions

CONSCIENTE DE LA RICHESSE DE SON PATRIMOINE NATUREL, la commune s'appuie sur les inventaires de son ABC pour renforcer ses actions et sensibiliser petits et grands autour d'événements.

Des animations sont organisées chaque année, telles que la « **Nuit de la chouette** », le « **Jour de la Nuit** » (malheureusement annulée cette année en raison d'une météo défavorable), ainsi que la « **Fête de la Nature** » une manifestation en partenariat avec Storengy, entreprise engagée pour la nature.

En parallèle, la Ville a pris la décision, en janvier dernier, de réduire sa pollution lumineuse en éteignant l'éclairage public de 23h à 6h.

CÔTÉ FLORE, IL N'Y A PAS DE « MAUVAISES HERBES » : changeons notre regard sur ce qui nous entoure ! La commune pratique un fauchage différencié sur certaines zones (le long de la Mauldre, à côté du gymnase...) : il s'agit, lorsque c'est possible, de laisser une végétation naturelle se développer, et ne faucher ces espaces qu'à l'automne pour laisser aux fleurs sauvages, plus riches en pollen et en nectar, le temps de pousser et se reproduire.

Villes et Villages Fleuris, label en faveur du développement durable, a décerné à Beynes pour l'édition 2022, 4 pétales.

C'est une reconnaissance des efforts déployés par notre commune pour un environnement de qualité.



Les équipes rivalisent d'idées pour créer des aménagements durables valorisant la nature au cœur de la commune, tout en la préservant et en concourant à l'embellissement de notre territoire.

La Ville est déjà dans l'action et ce n'est que le début ! Prochaine étape, la renaturation de la Mauldre... à suivre.

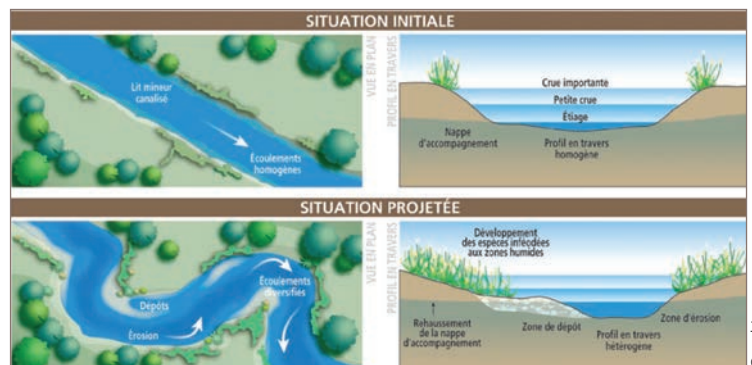
Quid du projet de renaturation de la Mauldre

L'urbanisation a profondément modifié la rivière, et lui a tracé un lit rectiligne où la faune et la flore ne peuvent prospérer. Cachée par un merlon, la Mauldre est invisible aux promeneurs.

La renaturation de la Mauldre consiste à lui rendre un caractère plus naturel,

en supprimant les obstacles sur son cours, en créant des méandres et en la rapprochant de son lit naturel. Cette opération de renaturation permettra d'enrichir la biodiversité de la Mauldre et de réduire le risque d'inondation dans le bourg. Ce sont des travaux importants qui ne peuvent être réalisés qu'en période d'étiage (débit minimal d'un cours d'eau).

Le projet tient évidemment compte de l'étang, dont l'alimentation sera assurée.



Si la commune a initié l'opération en réalisant une étude de programmation, c'est maintenant le Syndicat intercommunal d'assainissement de la Mauldre Supérieure (SIAMS) qui porte le projet, avec l'aide financière de l'Agence de l'Eau Seine Normandie.

“ Ces travaux comprennent la création d'un parcours sur la rive droite, où les Beynois petits et grands, en famille ou entre amis, pourront se retrouver en toute convivialité dès les premiers rayons de soleil ! ”

Saint-Vincent 13 janvier 2024

Vous n'avez pu participer aux vendanges ? Mais vous pouvez encore faire connaissance avec les vignerons beynois en participant à la grande fête de la Saint-Vincent !

Pour la 3^e fois, les vignerons de Beynes célèbrent, le 13 janvier 2024, la Saint-Vincent patron reconnu des vignerons. Cette cérémonie se déroule dans le pur respect de la tradition bourguignonne et plus particulièrement telle que chez nos amis de Beines près de Chablis. Les piliers chablisiens nous feront l'honneur de leur présence, ainsi que de nombreux amis de Beines en Chablis.



Déroulé de la manifestation **OUVERTE À TOUS !**

A partir de 10h, messe en l'église Saint-Martin, défilé, dépôt de gerbe au Monument aux Morts, intronisations des piliers chablisiens, apéritif offert par Beines-en-Chablis...

Nous vous attendons nombreux.

Déroulé de la manifestation SUR INSCRIPTION et participation règlement (80 €) à l'ordre de l'association des Vignerons de Beynes.

Banquet à La Barbacane, à 14h, avec animations et tombola (apportez et faites déguster vos meilleurs vins), puis dîner-spectacle et soirée dansante (boissons disponibles sur place).

Rens., inscription/règlement, avant le 22/12 : les Vignerons de Beynes. Tél. 06 37 06 75 51 ou lesvigneronsdebeynes@orange.fr

Chiffres clés - Vendanges 30/09/2023

**620 Litres récoltés ; vignification 11,9° d'alcool
mise en bouteille 04/2024 ; 110 adhérents à l'association**

INFOS PRATIQUES

BALAYAGE DE LA VOIRIE par la société SEPUR

Val des 4 Pignons : 5 et 6/12

Centre ville, Bourg et Hameaux : 7/12

Les Chênes : 8/12

Merci de rentrer vos véhicules pour faciliter le passage de la balayeuse. Un véhicule sur la voie, c'est une voie mal nettoyée !

ENCOMBRANTS : 26/12 (à sortir la veille à partir de 18h).

COLLECTE SÉLECTIVE DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Dernière date mardi 5/12/23. Elle reprendra du 25 au 29 mars 2024. Nous vous invitons vivement à utiliser les feuilles de votre jardin pour faire du paillage durant cette période. Les souches, les bûches et troncs (sans branchages) dont le diamètre est supérieur à 10 centimètres peuvent être déposés à la déchèterie intercommunale à Villiers-Saint-Frédéric.



soutenons nos commerces

Les fêtes de fin d'année approchent. Vous souhaitez faire plaisir à votre famille et/ou vos amis tout en soutenant les commerçants locaux ? Optez pour la « **carte cadeau** » proposée par PetitsCommerces.fr, disponible à l'achat en ligne et à la boutique « les jolies fleurs de Cécile ». Elle est spécialement dédiée à Beynes auprès de plusieurs commerçants, utilisable en plusieurs fois durant un an.

<https://www.petitscommerces.fr/>



Campagne Restos du Cœur 2023-2024

Les Restos du cœur subissent la hausse des prix due à l'inflation. A Beynes, comme partout en France, l'équipe dévouée de bénévoles est obligée de dire « non » à des personnes dans le besoin, qui pouvaient jusque-là être soutenues par l'action des Restos...

En effet, malheureusement, les critères d'attribution des repas sont plus sévères et les quantités de nourriture réduites. Les bénévoles accueillent toujours les bénéficiaires avec chaleur et empathie et ils espèrent que vous saurez comprendre la difficulté de l'association.

C'est le paradoxe cruel de cette crise qui accentue les soucis individuels et qui contraint aussi l'action collective...

Mais vous pouvez aussi les aider !

Vous pouvez apporter vos dons en nature : conserves, huile, sucre, chocolat, café... au local ou au C.C.A.S. ou faire un don (un reçu fiscal sera établi pour tout don sous forme de chèque établi à l'ordre des Restaurants du Cœur).

D'ores et déjà, à retenir le week-end des 15, 16 et 17 mars 2024, organisé au profit des Restos par le Handball Club de Beynes.

Local des Restos du Cœur : 4 rue de l'Estendart, tél. : 01 34 89 01 88.

Nous comptons sur vous !



DECEMBRE 2023



// VENDREDI 1

« **Adieu les Magnifiques** », à 20h45, à La Barbacane Spectacle Humour / 40 ans après la création de cette série de portraits drôles et attachants, Michel Boujenah et ses « Magnifiques » sont de retour sur scène !

// SAMEDIS 2 et 9

Un élu à votre écoute, à la mairie annexe Val des 4 Pignons, de 9h à 12h, sans Rdv.

// MARDI 5

Commémoration, Hommage aux combattants de la guerre d'Algérie, à 11h, au Monument aux Morts

// MERCREDIS 6 et 20

Bus P.M.I. du Département de 13h30 à 16h30, place du 8 Mai 1945.

// SAMEDI 9

Marché de Noël et Téléth'on - Parvis du marché et La Barbacane, de 10h à 18h

Expo-ventes de produits artisanaux, de créateurs, pour cadeaux de fêtes de fin d'année, tombola avec de nombreux lots offerts par les commerçants beynoïses, boîte aux lettres Père Noël à La Barbacane, Stand de vin et chocolat chauds, stand dégustation (vente vins et huîtres), stand restauration - buvette sur place

11h00, 14h00, 15h00 et 15h30

Prestation de l'École Municipale de Musique

11h30 Annonce résultat concours illuminations

14h00 Atelier du C.M.J., service enfance jeunesse

14h00 Lecture de contes de Noël

16h15 Arrivée du Père Noël en calèche

16h30 Photos en compagnie du Père Noël

17h00 Féerie déambulation et spectacle avec La Compagnie Luminescence



Au profit du Téléth'on, place du Marché

10h00 Rando pédestre, organisée par le Club de marche Balade & Randonnée.

10h00 Run & Bike, organisé par le Vélo Club de Beynes. Inscriptions dès 9h30, sur place pour la rando et le Run&Bike.

14h15 Marche nordique, organisée par Vita'Gym Sport Nature. Rens et inscriptions : Edwige Leveuge, e.leveuge@gmail.com ou 06 11 04 76 51.

// SAMEDI 9

Atelier Repar'Vélo

de 10h à 12h30, rue des Clos. On répare ensemble votre vélo. Sans rendez-vous et gratuit. Organisé par des bénévoles. Rens : reparavelo.beynes@wanadoo.fr

// SAMEDI 9

« **En quête du bonheur !** », à 20h, La Barbacane Théâtre, musique et danse / Gratuit sur réservation au 09 78 03 82 15 / reservation@labarbacane.fr
Restitution du projet mené en lien avec les services départementaux du Territoire d'action départemental Terres d'Yvelines : parole des habitants autour de la question de bonheur...

// DIMANCHE 10

Les Anciennes Beynoises

le matin, sur le parking du centre commercial de la Petite Mauldre. Voitures anciennes

// SAMEDI 16

Conseil juridique

entre 9h et 12h à la Mairie Annexe, Val des 4 Pignons. Gratuit, sur rendez-vous uniquement au 01 34 91 06 20.

// SAMEDI 16

Scène Pop-Rock

17h30 - École de Musique - Inscriptions 01 34 89 23 18.

// SAMEDI 16

Sur un nuage, à 16h, à La Barbacane, sieste musicale immersive à vivre en famille. Et à 17h, « La Petite fabrique de nuages ». Renseignements et réservation 09 78 03 82 15 reservation@labarbacane.fr / www.labarbacane.fr

// MARDI 19

Conseil municipal

20h salle du Conseil Municipal. Diffusé en direct sur  Ville de Beynes.



// MERCREDI 20

Bus l'Étincelle, accueil des femmes victimes de violence, de 14h à 16h, place du marché.

CARNET ÉTAT-CIVIL

Bienvenue à

- Cassandre Magnetto Fernandes, le 6/09
- Nelya Attouche, le 14/09
- Léna Lemerre, le 15/09
- Silène Vié-Ducasse, le 22/09
- Alec Morganti Leccia, le 22/09
- Marius Morganti Leccia, le 22/09
- Lucie Ouy Clause, le 25/09
- Kodi Djau, le 26/09
- Timothée Debauche, le 27/09
- James Stephan, le 3/10
- Isaline Leon Zdanoviez, le 5/10
- Léna Jorand, le 14/10

Félicitations à

- Ibrahim Murat et Selin Ülker, le 13/09
- Guillaume Tymen et Ludivine Duvoyé, le 16/09
- Jorge Caramelo Soares et Maée Lefevre, le 16/09
- Guillaume Tymen et Ludivine Duvoyé, le 16/09
- Vincent Pineau et Ophélie Muret, le 30/09
- Ludovic Schmutz et Léa Bayle, le 30/09
- Cédric Leclercq et Adeline Rouet, le 7/10
- Stéphane Bongrand et Carine Pereira, le 7/10
- Emilien Ernault et Emma Léger, le 14/10

En souvenir de

- Margaret Leroux épouse Négrerie, 70 ans
- André Ganné, 89 ans
- Roger Grosvallet, 86 ans
- Philippe Gérard, 55 ans
- Yolande Valadier épouse Baur, 77 ans
- Stéphane Baussan, 64 ans
- Danielle Le Cannelier épouse Tchougaeff, 79 ans
- Maria Monteiro Da Siva veuve De Castro Pereira, 73 ans
- Behjat Raisdana veuve Rahbari, 93 ans
- Claude Canal épouse Doucet, 76 ans

BIEN À BEYNES

Liste menée par Yves Revel

Mesdames et Messieurs,

Le 11 novembre 2023, nous commémorons le 95^{ème} anniversaire de l'Armistice de la première Guerre Mondiale. Cet évènement symbolisait une entente entre plusieurs nations, la recherche du compromis pour retrouver la paix. La paix entre les peuples et au sein d'un Etat est la condition sine qua non pour garantir nos libertés.

En réalité et comme vous le savez, cet état de paix fut remis en question quelques décennies plus tard avec le déclenchement d'un second conflit mondial qui a de nouveau plongé l'Europe et la France dans le chaos. A ce moment, il n'était nullement question de paix, nullement question de liberté. Il était uniquement question de lutte pour notre survie, celle de notre pays et celle des valeurs que portent notre République, la liberté, l'égalité et la fraternité. C'est la victoire de ces valeurs que nous célébrerons le 8 mai prochain.

Ces cérémonies commémoratives, et nous pouvons en citer d'autres, existent pour sauvegarder et faire vivre notre mémoire collective. La transmission de cette mémoire est essentielle. Elle nous rappelle continuellement le défi que nous avons de promouvoir la paix et nos libertés. Cette mémoire est la sentinelle de notre salut commun.

C'est à l'aune de cette mémoire et des leçons que nous tirons de notre passé que nous devons regarder et analyser les évènements contemporains.

La guerre qui sévit depuis presque deux ans à nos portes, en Ukraine, est l'un des conflits récents que nous regardons avec un œil très attentif. Nous avons d'ailleurs su nous mobiliser collectivement pour apporter une aide humanitaire et logistique aux populations locales menacées et forcées à l'exil.

Encore plus récemment, les évènements tragiques qui se déroulent aujourd'hui entre Israël et le Hamas nous interpellent et nous rappellent à quel point la recherche d'un cessez-le-feu durable et d'une paix partagée doit être un objectif commun. Toutes les violences doivent être condamnées.

Notre histoire nous oblige et nous impose à préférer, dans toutes les situations, la recherche de la paix et du consensus. Nous ne le répèterons jamais assez, la paix est le socle qui garantit nos libertés. Sans elle, il n'existe pas d'état de droit, pas de respect de la dignité humaine, pas de possibilité pour un individu de s'épanouir librement.

Les cérémonies de commémoration que nous organisons chaque année ne sont que les temps forts qui nous rappellent ces impératifs.

Sachons chaque jour, à notre échelle et dans toutes les situations, à travers nos paroles et nos actes, rendre effective cette promesse commune, c'est notre devoir en tant que citoyen.

BEYNES NOUVELLE DYNAMIQUE

Liste menée par Sylvie Béguier, Claude Coppin et Danièle De Roquefeuil

Chères Beynoises, chers Beynois, Notre tribune de fin d'année n'échappe pas au contexte actuel. Nous aurions aimé que la guerre en Ukraine soit terminée, malheureusement une autre guerre s'y ajoute.

Malgré cette situation, en tant que beynois, nous réfléchissons à l'année 2024.

Les propriétaires (environ plus de 80% des habitations beynoises) ont vu leurs impôts fonciers augmenter de 7,1% à minima, et imposés par le gouvernement.

Nous nous interrogeons alors sur le budget 2024.

La municipalité augmentera-t-elle ce pourcentage comme de nombreuses communes ou bien se limitera aux hausses imposées par le gouvernement uniquement ?

Peut-on espérer que le budget 2024 sera équilibré sans cette augmentation... Et sans nouveaux emprunts ?

Nous devons penser aux difficultés cumulées que les beynois rencontrent pour vivre décemment.

Nous souhaitons aider les familles dans leur quotidien et leur bien-être en souhaitant que la municipalité choisisse les futurs projets en tenant compte de leur véritable nécessité dans le temps.

N'hésitez pas à nous solliciter pour toutes les interrogations que vous pourriez avoir.

Sylvie BÉGUIER / Claude COPPIN/ Danièle de ROQUEFEUIL

<unispourbeynes@gmail.com>

RÉVÉLER BEYNES

Liste menée par Sophie Sauteur

Nous avons toujours été contre l'emplacement choisi par l'équipe municipale actuelle du futur collège de Beynes.

Isolé au bord de la route départementale, en sortie de virage, nous le jugeons accidentogène et inadapté à l'accueil potentiel de 800 jeunes âgés de 11 à 15 ans.

Le collège doit rester au Val des 4 Pignons, avec une sortie immédiate hors du Val mais au cœur du quartier, participant à sa dynamique.

Ouvert sur la cité, à moins de cinq minutes à pied des écoles, du gymnase, de l'école de musique, de la bibliothèque, des commerces.

Intégrer le collège, c'est intégrer les collégiens.

Isoler le collège, c'est isoler les collégiens.

UN NOUVEL ÉLAN POUR BEYNES

Liste menée par Nelson Dos Santos

Le changement d'équipe devait apporter de l'espoir. Trois ans après, est-ce le cas ? En dehors de finaliser les projets lancés et budgétés par l'équipe sortante (Maison de Santé, Salle des fêtes, jeux de plein air...), la gestion de la suite nous inquiète. Les choix portent sur des opérations entraînant de nouvelles charges. Quel dommage.

La Ville vous informe

Les tarifs périscolaires augmentent au 1^{er} janvier 2024, pourquoi ?

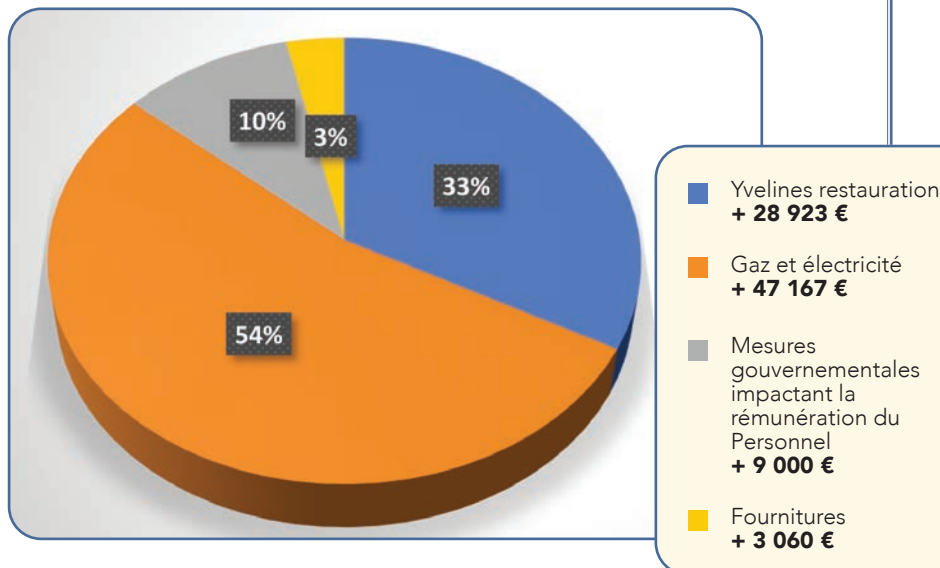
Dès 2019, grâce à une gestion rigoureuse des finances de la commune, les tarifs des activités périscolaires et de la restauration n'ont pas augmenté. Depuis 2022, malgré l'inflation qui touche toute la France, la municipalité a fait le choix de ne pas répercuter ces effets sur les familles.

La baisse des dotations, la disparition de la taxe d'habitation, les différentes réformes et les demandes plus fortes en investissement, conduisent la municipalité à faire le choix de prolonger son effort en réalisant des économies structurelles. Cet effort a permis, en 2023 et ce, depuis 2020, contrairement à beaucoup de villes, **de ne pas augmenter** le taux communal sur la taxe foncière.

Toutefois, la pression de l'inflation sur les matières premières, l'énergie et l'eau, pèse énormément sur les factures communales. La municipalité se doit de gérer sereinement ses finances et pour l'année 2024, elle devra faire face à une augmentation de + 10 % des coûts des activités périscolaires et de la restauration dans les écoles.

Elle n'a pas d'autre choix que d'augmenter les tarifs, mais de ne pas faire peser la totalité de ces hausses sur les familles, consciente que les temps sont difficiles pour toutes et tous. Aussi, dès le 1^{er} janvier 2024, une revalorisation contrôlée des tarifs n'excédant pas + 4,5 % sera mise en place.

Depuis 2021, 88 150 € de dépenses supplémentaires pour la restauration scolaire




Concrètement comment se traduira la révision des tarifs ?

La recette attendue annuellement avec la réévaluation des tarifs proposée est estimée à 40 000 €, soit 45 % des dépenses supplémentaires, la ville prenant en charge les 55 % restants.

“
L'équipe municipale a décidé de maintenir le taux de subvention communal conséquent sur les activités proposées (de 80 % à 30 % entre les tranches 1 et 15).”

A titre d'exemple, le prix du repas sera pour une famille de + 0.10 € pour le quotient familial 1 et de + 0.34 € pour le quotient familial 15. Les familles qui se trouveraient en difficulté pourront saisir les services du Centre Communal d'Action Sociale afin de voir si une aide pourrait leur être accordée.

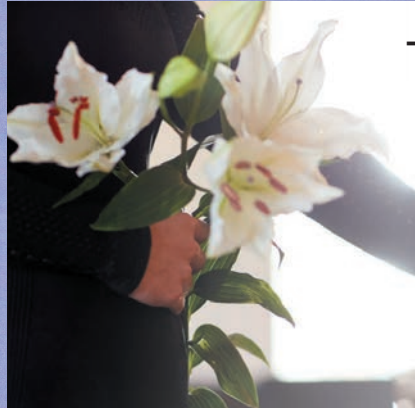


A la rentrée 2024-2025, pour un calcul plus juste des tarifs basés sur les réelles capacités de chaque foyer, une refonte des « Quotients Familiaux » sera mise en place.



POMPES FUNÈBRES ALAIN PADEL S.A.R.L.

MARBRERIE FUNÉRAIRE



- Organisation complète des obsèques
- Construction de caveaux
- Monuments funéraires
- Contrats obsèques
- Transport de corps
- Inhumation
- Crémation

9^{bis}, rue de la République - BEYNES

Tel : 01 34 81 02 07 - 06 43 07 54 44

E-mail : lionelbarata.pfpadel@outlook.fr

CHAMBRE FUNÉRAIRE

CD45 - ZA Les Lézardes 78580 Maule

©Syda Productions/Fotolia

Saint Vincent

Samedi 13 janvier 2024

Place du 8 Mai 1945
et La Barbacane

Ouvert à tous
à partir 10h
et sur inscription
pour le banquet.

Programme

Les piliers chablisiens nous feront l'honneur de leur présence.

Pour la 3^e fois, les vignerons de Beynes célèbrent la St Vincent, patron reconnu des Vignerons. Cette cérémonie se déroule dans le pur respect de la tradition bourguignonne et plus particulièrement telle que chez nos amis de Beines, près de Chablis.

Les piliers chablisiens nous feront l'honneur de leur présence, ainsi que de nombreux amis de Beines en Chablis.

Déroulé de la manifestation ouverte à tous, à partir de 10h

- 10h Messe en l'église St Martin,
- 11h Défilé,
- 11h30 Dépôt de gerbe au Monument aux Morts,
- 12h Intrônisations des piliers chablisiens,
- 13h Apéritif offert à tous par Beines-en-Chablis. Nous vous attendons nombreux.

Déroulé de la manifestation sur inscription

- 14h Banquet à La Barbacane, avec animations et tombola (apportez et faites déguster vos meilleurs vins),
- 20h Dîner-spectacle et soirée dansante (boissons disponibles sur place).

Renseignements, inscription/règlement, avant le 22 décembre : les Vignerons de Beynes
Par courrier ou à déposer en mairie, place du 8 Mai 1945, 78650 Beynes
Tél. 06 37 06 75 51 ou lesvigneronsdebeynes@orange.fr

Bulletin d'inscription

Participation : 80 € à l'ordre de l'association des Vignerons de Beynes (chèque débité début janvier 2024).

Nom, Prénom :

Nom, Prénom :

Nom, Prénom :

Nom, Prénom :